

# Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305  
Télec. : (705) 675-4885

Université Laurentienne  
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6  
langagier@nickel.laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin  
- lecture d'épreuves : Yves Lefier  
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

9<sup>e</sup> année, N° 48, ©juin 2002

## Dans ce numéro :

Application, position / Cadeau / Cartouche /  
Déranger / Liqueur / Muffin / Pistolet /  
Redingote, cotte, cotillon /  
Réguler, régulation, règle / Révolver /  
Salle de bains ou salle de toilettes?



**Pensée langagière** : «*C'est sans doute un terrible avantage que de n'avoir rien appris de sa langue; mais il ne faut pas en abuser!*» (Antoine de Rivarol)



## APPLICATION, POSITION

Nous lisons une annonce publiée dans un hebdo du Nord de l'Ontario : «*La police de Sudbury invite des applications pour la position de technicien en communications.*» C'est à ne rien comprendre!

Le **Langagier** a déjà discuté du terme **application** utilisé dans le domaine de l'informatique (voir numéro 33, mars 1999). N'y revenons pas! Mais lorsqu'on lit une annonce semblable, il faut bien se rendre à l'évidence : l'usage tente de donner à ce terme un sens inexistant en français, celui de l'anglais «demande de poste», «présentation d'une candidature».

On ne trouve pas ce sens dans la longue liste des **applications** du substantif. Le premier sens du terme est concret. Ex. : «Il a procédé à l'**application** de feuilles d'or sur les statues du Panthéon». On étudie les modes d'**application** d'un remède à une maladie. Au sens figuré, on parle du degré d'**application** d'un étudiant durant ses études.

Quant à **position**, le terme n'a jamais désigné un poste ou un emploi en français. Il a eu d'abord des sens concrets : la **position** du corps durant un exercice; la **position** stratégique occupée par la brigade; etc. Au sens figuré, on pourrait dire : «Il jouit d'une **position** enviable dans son entreprise.». Non pas un poste comme tel, mais un rang à l'intérieur d'une hiérarchie.

## CADEAU

Dans notre numéro 27 de décembre 1997, nous avons parlé des **étrennes** que l'on offrait au premier jour de l'année, et des **cadeaux** plutôt réservés à la période de Noël et à d'autres circonstances durant l'année : anniversaires, mariages, rencontres galantes...

L'histoire de ce terme est assez étonnante. En effet, le mot vient du provençal *cabdel* «personnage placé en tête, capitaine», du latin *capitellum* «petite tête, extrémité», de *caput* «tête». Dès le Moyen-Âge, un *cabdel* était aussi une lettre capitale ornementale placée au début d'un texte. Le terme a également acquis un sens péjoratif : «Il parsème son discours de **cadeaux**» signifiait que l'avocat ou le prêcheur avait placé des enjolivements inutiles dans son discours. Retenons donc qu'il s'agissait d'une enjolivure dont la seule fonction était le plaisir esthétique (ou l'ennui des auditeurs!).

Par extension du sens d'ornement et de luxe, le XVII<sup>e</sup> siècle utilise **cadeau** pour désigner une fête, un divertissement offert à une dame. «Offrir un **cadeau**» à une dame ne signifiait donc pas un objet qu'on donnait, mais la fête. Il ne fallait qu'un pas pour que le mot prenne le sens moderne de chose qu'on offre en hommage, pour faire plaisir à quelqu'un.

## CARTOUCHE

Que suggère la forme de ce terme? Carte, carton? Utilisé en art militaire, le mot désigne aujourd'hui la munition d'une arme, comprenant l'enveloppe (généralement en cuivre), la charge et le projectile. Mais pourquoi l'allusion au carton, à une carte?

D'abord connu sous la forme *cartoche*, le mot fut emprunté à l'italien *cartoccio* «cornet de papier» (XVI<sup>e</sup> siècle). En architecture, le mot s'est dit d'un ornement en forme de carte et il s'est spécialisé pour décrire la partie d'une carte ou d'un plan où sont inscrits des renseignements, par exemple la légende. Dans cet emploi, **cartouche** est masculin. La forme fémi-

nine de **cartouche** vient d'un terme italien apparenté, *cartuccia*, qui désigne l'enveloppe de papier contenant la charge de certaines armes à feu. L'enveloppe des premières **cartouches** était effectivement faite de papier relativement rigide. Par extension, le terme désignant l'enveloppe s'est étendu à l'objet entier : l'enveloppe, la charge et le projectile.

Par analogie de forme et de fonction, le mot désigne un emballage contenant un produit (ex. : la cartouche de votre imprimante) ou plusieurs paquets (une cartouche de cigarettes). Enfin, signalons que l'anglais a emprunté **cartouche** qu'il a altéré en *cartridge*.

## DÉRANGER

Une amateur de films nous demande de commenter une expression utilisée par le célèbre inspecteur Poirot dans un roman d'Agatha Christie : «*Excuse-me for **déranging** you, Madam, but...*». Ne s'agit-il pas d'un francisme?

L'anglais a emprunté le verbe *to derange* au français **déranger** et lui a conservé la plupart des sens originaux, notamment celui d'obliger quelqu'un à se déplacer, à interrompre une occupation. Les dictionnaires anglais relèvent encore ce sens, mais la langue courante tend à utiliser le terme au seul sens de «troubler mentalement». Ex. : «*This person is **deranged***». Ce sens existe également en français, mais son usage est moins fréquent à cause de la présence de synonymes comme *troublé*, *déboussolé*, *bouleversé*, *perturbé*, *déséquilibré*, *fou*, *cinglé*, *sauté*, *capoté*, *dingue*, etc.

## LIQUEUR

Au Canada, ce terme est utilisé à tort dans plusieurs circonstances. Par exemple, on entend : «Je descends à la cafétéria me chercher une **liqueur**.» Ou encore : «Je vais passer au magasin des **liqueurs**.»

En ce qui concerne la première expression, on peut se consoler en rappelant

que **liqueur**, dans le sens de «boisson sucrée non alcoolisée», existait au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment pour désigner le produit vendu par les limonadiers. Est-ce que cet emploi subsisterait encore au Canada pour parler du breuvage sucré genre jus de fruit sucré ou cola? Il reste que cet usage est bien implanté dans la langue familière et que même les admonestations du **Langagier** n'y pourraient rien!

Sous l'influence de l'anglais *liquor* (terme emprunté à l'ancien français), nous donnons aussi à **liqueur** le sens de «breuvage alcoolisé» obtenu par distillation plutôt que par fermentation. Ce sens a effectivement existé en français jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, mais le terme s'est spécialisé dans le domaine des boissons pour désigner deux types d'alcools : les boissons alcoolisées sucrées (Grand Marnier, Cointreau, etc.) et les eaux-de-vie qu'on prend généralement comme digestif (cognac, brandy, etc.). Aller au «magasin des **liqueurs**» (*Liquor Store*) est donc une expression impropre puisqu'elle ne correspond plus à la variété des produits alcoolisés vendus par ces établissements ni à l'acception moderne du terme.

## MUFFIN

Saviez-vous que **muffin**, ce petit pain cuit dans un moule et que dégustent des millions d'adeptes de «ti-morton», aurait, selon certains linguistes, une ascendance française? En effet, le terme viendrait de l'ancien français *moflet*, *mouflet* «arrondi, dodu» et «mollet, tendre» en parlant du pain. **Muffin** serait à rapprocher de «pain **moufflet**», l'adjectif ayant été substantivé au XIV<sup>e</sup> siècle. Cependant, certains spécialistes estiment que l'écart chronologique entre la création du substantif et le retour en France du terme sous sa forme **muffin**, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, poserait un problème.

## PISTOLET

L'origine des mots provoque bien des surprises, et, une fois assimilés au génie d'une langue, ils se mettent à «faire des petits» (des dérivés) tout aussi étonnants!

**Pistolet** donne toutes les apparences d'un mot de souche latine. Pourtant, le terme vient de l'allemand *pistole*, lui-même emprunté au tchèque *pist'ala*, «sifflet, flûte». Par analogie de forme, le nom s'est dit d'une arme à feu portative. Par allusion plaisante, on l'a appliqué à une pièce de monnaie espagnole, plus petite que son équivalent français, devenu **pistole** et finalement adopté en France comme pièce de monnaie valant dix livres (XVII<sup>e</sup> siècle).

Par analogie de forme et de fonctionnement, le terme désigne un pulvérisateur à main, notamment utilisé pour la peinture. Le français a aussi dérivé **pistoleur** (la personne spécialisée dans l'usage de cet

instrument); **pistolage** (l'action de pulvériser au pistolet); **pistoler** (tirer des coups de pistolet); **pistolettade** (formé d'après fusil - fusillade), mais sorti d'usage; et plusieurs sens figurés comme dans l'expression : «C'est une drôle de **pistolet**» (une personne bizarre, imprévisible et louche).

## REDINGOTE, COTTE, COTILLON

Le **Langagier** rappelle souvent que les mots ne connaissent pas de frontières et qu'ils voyagent joyeusement d'un rivage à l'autre sans se soucier de maintenir l'intégrité de leurs formes et leurs sens. **Redingote** est un bon exemple de cette errance des mots.

Le terme est une francisation de l'anglais *riding coat* (1725), l'habit qu'on portait pour monter à cheval. L'anglais *coat* est lui-même un emprunt à l'ancien français *cote* (voir l'expression *cotte de mailles* utilisée autrefois en armurerie). En français, le terme s'est aussi dit d'une jupe courte, plissée à la taille, puis d'une jupe de dessous portée par les femmes. À Sudbury, l'ancien Club Alouette organisait chaque année son célèbre *bal du cotillon* qui s'inscrivait dans la tradition des bals populaires où les femmes dansaient en relevant le bord de leur jupe de dessous, c'est-à-dire de leur **cotillon**.

## RÉGULER, REGULATION, RÈGLE

Un garde-chasse de Saint-Pierre-et-Miquelon disait récemment : «Il faudra bientôt **réguler** la chasse du lièvre sur les îles». Horreur! Horreur! Anglicisme? «*to regulate*»... Rien de cela! Et, d'une certaine manière, tout le contraire!

**Réguler** est un très ancien terme français, du latin *regulare*, «soumettre à une **régulation**», c'est-à-dire «mesurer par rapport à une **règle**» (du latin *regula*, tige avec laquelle on mesurait les objets). Songez à l'expression «la **régulation** des naissances», le fait de contrôler le rythme des naissances.

En anglais moderne, nous avons *rules*, de l'ancien français *reules*. Si l'anglais a conservé cet emprunt français presque sans transformation, le français, lui, a redonné au terme son ancienne forme latine, c'est-à-dire *règle*, formé sur *regula*. Au lieu de : «Il ne respecte pas les *reules*» (comme on entend parfois de la bouche d'une personne fortement anglicisée), il faut dire : «Il ne respecte pas les **règles**».

## RÉVOLVER

Un amateur d'armes à feu nous demande de parler de ce terme en rapport avec le concurrent **pistolet**. Les deux mots sont-ils interchangeables?

Rappelons d'abord que **révolver** est un emprunt à l'anglais américain *revolver* (*a pistol having a revolving cylinder holding*

*several cartridges*) (1848). C'est un genre de pistolet automatique inventé par le colonel américain Samuel Colt. Le substantif anglais *revolver* est dérivé du verbe *to revolve*, lui-même emprunté à l'ancien français *révolver* «tourner sur soi-même, rouler».

La langue courante tend à confondre **pistolet** et **révolver**. Pourtant, le **pistolet** n'est pas muni d'un barillet comme le **révolver**; l'arme peut posséder un chargeur que l'on glisse dans le magasin. Dans ce cas, on parle de **pistolet automatique**. Quant à **révolver**, on en réserve l'usage à l'arme munie d'un barillet tournant.

## SALLE DE BAINS ou SALLE DE TOILETTES?

Un lecteur nous demande d'étudier la différence entre les expressions «salle de bain» et «salle de toilettes». Pour tout dire, il y a une énorme différence, mais celle-ci relève de la bienséance plutôt que de la linguistique!

Même si l'expression «salle de bains» rappelle trop l'anglais «bathroom», on peut se demander si cette expression convient au lieu où l'on satisfait ses besoins personnels. «Bains» suggère le fait de se laver. Certes, on se lave les mains après... mais on ne peut pas dire qu'on y «prend son bain». «Toilettes» est l'euphémisme que nous utilisons pour décrire le cabinet d'aisances. On n'y fait pas sa «toilette», mais l'autre chose. L'expression courante est : «Salle de toilettes» ou en court : «Les toilettes».

Nos cousins de France ont réglé ce problème une fois pour toutes : le lieu d'aisance y porte l'inscription «WC» (water-closet), c'est-à-dire, littéralement, un «placard à eau». Si donc vous sentez un besoin privé dans un restaurant près de la tour Eiffel, ne demandez pas : «Pouvez-vous m'indiquer la salle de bains», car le garçon vous dira, sur le ton malicieux, que l'établissement ne fournit pas le bain ni les serviettes! Dites simplement : «Les WC s'il-vous-plaît» (prononcé «vécé»), et l'on vous dirigera probablement vers des toilettes à la turque, ce cabinet à «pédales» qui vous éclabousse les jambes si vous ne sortez pas à temps du placard après avoir tiré la chaîne!



Le langagier vous souhaite un été chaud et ensoleillé, et vous donne rendez-vous en septembre pour entamer avec lui sa dixième année de parution!

